

Habitat durable

1/6



Poser des panneaux photovoltaïques est-il encore rapidement rentabilisé ? La pompe à chaleur est-elle l'installation de chauffage la plus respectueuse de l'environnement ? Et les dispositifs de récupération d'eau, la panacée ? Pendant cinq jours, « Le Soir » vous aide à rendre votre habitat plus « durable ». Aujourd'hui : la gestion de l'eau.

ENVIRONNEMENT

« L'eau du robinet ne coule pas de source »

Les systèmes de récupération d'eau de pluie sont une des manières d'armer son logement face à la crise climatique. Une solution écologique mais dont la mise en œuvre à grande échelle est limitée par son coût et ses contraintes d'installation.

HÉLÈNE SEYNAEVE

Un Belge consomme 90 litres d'eau potable par jour (en moyenne) – 96 à Bruxelles, 86 en Flandre et 85 en Wallonie. « La Belgique est le troisième plus faible consommateur d'eau potable au niveau européen », précise Cédric Prévédello, conseiller scientifique chez Aquawal. Mais être bon élève ne suffit pas. « Depuis 2017, on a eu six années exceptionnelles : cinq de sécheresses et une d'inondation. Aujourd'hui, on est face au changement sur lequel on était alerté depuis longtemps, mais qu'on espérait voir dans dix ans. Et la situation risque d'empirer. » Face aux modifications du cycle naturel de l'eau, poursuit-il, l'enjeu sera de s'adapter.

Or une des manières plébiscitées pour armer son logement est de l'équiper d'un système de récupération d'eau pluviale. Arroser son jardin, laver sa voiture, alimenter les sanitaires... Test-Achats estime que 54 % de notre consommation pourrait être remplacée par de l'eau de pluie. « C'est une ressource gratuite précieuse qu'on renvoie trop vite à l'égout », défend Pauline Place, gestionnaire de projet Eau à Bruxelles Environnement. « L'eau du robinet a un coût : elle ne coule pas de source. » Obligatoires pour les constructions neuves à Bruxelles et en Flandre, où le stress hydrique est plus important, ainsi que dans certaines communes wallonnes, les citernes permettent aussi de mitiger sensiblement les risques d'inondation en répartissant la surface sur laquelle s'écoule la pluie.

Citerne, mode d'emploi

Concrètement, un système de récupération d'eau de pluie se met sur pied en plusieurs étapes. Il faut d'abord envisager la récolte, idéalement à partir d'un toit en pente (plus à même d'évacuer les impuretés) avec un revêtement en tuile ou en ardoise (pour éviter la contamination de l'eau), qu'on relie à la citerne via les gouttières. Les toitures stockantes, voire les toitures vertes, peuvent servir d'alternative aux toits plats, mais elles viennent avec leur lot de contraintes et une facture salée.

Deuxième étape : le stockage. « Il faut déjà déterminer la surface dont on dispose et l'usage souhaité de l'eau récupérée. Avec une mini-cave et une petite cuve, on ne pourra pas compter dessus pour alimenter les toilettes toute l'année », souligne Pauline Place. Pour un usage « intensif », Ecoconso préconise 5m³ de citerne pour 50m² de toiture (au sol) pour deux adultes et 10 à 15m³ de citerne pour 100m² de toiture pour une famille de quatre.

Les experts recommandent, par ailleurs, d'opter pour une citerne enterrée en béton, matériau qui minéralise l'eau de pluie et neutralise son acidité. Il

faut veiller à la placer à une distance suffisante du bâtiment et éviter les voies carrossables. « Enterrer sa citerne n'est pas toujours évident à Bruxelles, on n'a pas nécessairement la place, ni devant la maison ni dans le jardin, pour acheminer une grue et creuser un énorme trou. Il y a d'autres solutions, comme des citernes en plastique qu'on peut mettre dans les caves, des dispositifs malléables à poser sous une terrasse... Maintenant, ils requièrent toujours de l'espace », précise Pauline Place.

Dernière étape : acheminer l'eau jusqu'aux robinets avec une pompe et des tuyaux. Le réseau d'eau de pluie doit, en effet, être entièrement séparé du réseau de distribution pour éviter des contaminations de l'eau potable. Il faut, enfin, équiper son système de filtres : un pré-filtre (ou « filtre à feuilles ») entre le toit et la citerne, un ou deux filtres supplémentaires à la sortie de la pompe en fonction du type d'usage (l'eau des toilettes n'ayant pas besoin du même filtrage qu'une eau destinée au lave-linge), et éventuellement, un système de microfiltration ou à osmose inverse pour potabiliser l'eau.

Un investissement difficile à rentabiliser

Le défaut des systèmes de récupération d'eau pluviale ? Ils ne sont pas accessibles à tous : au-delà de l'espace nécessaire, l'installation est loin d'être gratuite. Plusieurs paramètres influencent le coût final, mais Ecoconso estime qu'il faut compter entre 3.500 et 4.000 euros pour une citerne de 5.000 à 10.000 litres. En fonction des économies sur les factures, il faudrait de 6 à 10 ans pour percevoir un retour sur investissement.

Pour inciter les particuliers à se jeter à l'eau, différents niveaux de pouvoir proposent des coups de pouce. Du côté wallon, la Région n'offre pas d'aide financière, mais 16 communes octroient des primes allant de 125 à 500 euros. La Région de Bruxelles-Capitale, elle, prévoit une prime de 500 à 1.000 euros avec un bonus de 100 à 200 euros en cas de présence d'une capacité tampon de 1.000 litres. Quelques communes bruxelloises donnent des primes supplémentaires oscillant entre 100 et 1.700 euros. Petit plus, le recours à une citerne ne fait pas l'objet de taxe, ni à Bruxelles ni en Wallonie.

Le Guide du bâtiment durable formule une série de recommandations pour améliorer la rentabilité : minimiser les frais d'entretien en optant pour des équipements simples et des filtres performants, prendre en considération



la consommation d'électricité de la pompe, placer la citerne à proximité des points de puisage (robinets, etc.)... Mais aussi bien choisir la taille de la citerne : trop petite elle ne permet pas d'amortir les coûts fixes (filtres, etc.), trop grande, les économies d'eau seront limitées par les capacités de collecte d'eau.

Les citernes seules ne sauveront pas l'eau

Récolter son eau de pluie est donc une démarche écologique, oui, mais à condition de l'inscrire dans une approche globale. « L'impact environnemental en termes d'énergie, d'émissions de CO₂, de pollution des sols, de l'air et de l'eau, etc., lié à sa production, au transport de ses composants et à son utilisation, peut être supérieur à celui lié à l'approvisionnement en eau de ville », rappelle ainsi le Guide du bâtiment durable. Être attentifs à la consommation électrique ou privilégier des matériaux recyclés, par exemple, permet de diminuer l'impact. « Pour l'entretien, préférer des produits respectueux de l'environnement et qui ne soient pas néfastes pour la santé, surtout si on compte utiliser l'eau de pluie pour la douche ou la machine à laver », complète Emma Wauthier, chargée de mission Habitat chez Ecoconso.

Mais pour elle, il n'y a pas de secret.

« On a beau mettre toute la technologie qu'on veut, le tout reste de moins consommer. Il y aurait une forme d'incohérence dans la démarche à avoir un système de récupération d'eau de pluie tout en consommant beaucoup – même s'il vaut mieux qu'une famille qui consomme beaucoup en ait. Mais une famille économe en eau pourrait avoir un impact similaire sans citerne. » Pour Pauline Place aussi « chaque geste compte », de la petite économie au grand investissement. « Tout cela aura un réel impact environnemental si on est de plus en plus nombreux à les mettre en place au quotidien, à penser différemment les aménagements, les équipements... Maintenant les professionnels doivent à leur tour changer leurs pratiques. La gestion de l'eau doit être pensée en amont d'un projet de construction. »

De son côté, Cédric Prévédello est plus mitigé « Au niveau des ménages, on utilise environ 10 millions de m³ d'eau de pluie pour 140 millions de m³ d'eau de distribution. Certes l'eau de pluie a un impact positif sur les ressources, mais il n'est pas aussi élevé que ce qu'on voudrait parce que pour avoir une citerne il faut de la place et de l'argent, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. » Pour lui, une solution plus efficace socialement serait d'encourager le renouvellement des logements et bâtiments publics, parfois vétustes. « Il vaut mieux investir là-dedans que pour des primes à des gens qui ont déjà les moyens. »